



SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

7 TECHNOPOLES BRETAGNE

Siège social : 2 rue François Briant de Laubrière
29000 QUIMPER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2025

7 TECHNOPOLES BRETAGNE

Association loi 1901
Siège social : 2 rue François Briant de Laubrière - 29200 QUIMPER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 31/12/2025

Aux Membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association 7 TECHNOPOLE BRETAGNE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association 7 TECHNOPOLES BRETAGNE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans l'annexe des comptes annuels concernant la première application obligatoire du règlement comptable ANC 2022-06 au 1^{er} janvier 2025.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821.53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les reclassements nécessaires à la bonne application du règlement ANC 2022-06, d'exécution obligatoire pour toutes les entités disposant d'une comptabilité au 1er janvier 2025, ont été effectués. Les opérations ainsi réalisées n'impactent pas la détermination du résultat net de l'association au 31 décembre 2025.

La séparation des exercices de l'association a été analysée et contrôlée. Les modalités de report des financements obtenus en fonds dédiés respectent les dispositions comptables en vigueur, ainsi que les accords et conventions conclus avec les financeurs.

La comptabilisation des avances remboursables facturées en produits d'exploitation respecte les conventions signées avec les financeurs en termes de présentation comptable. Les engagements sont correctement repris et la méthodologie de calcul des risques de non-recouvrement respecte la permanence des méthodes.

Nous avons procédé à la vérification des règles, méthodes et estimations comptables retenues pour l'arrêté des comptes et détaillées dans l'annexe. Nous nous sommes également assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités des administrateurs relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à RENNES,

Le Commissaire aux comptes
SAS CAFEX, représentée par

Signé par Julien Basle
Le 16 juin 2026

Julien BASLÉ

Julien BASLÉ – Cabinet CAFEX
Expert Comptable
Compétence associée

doc_5Xa3
tx_dKgODg3ngz6A

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	22 140	7 116	15 024	18 186
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Instal. techniques, matériel et outillages indus.				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	22 155	7 116	15 039	18 201
Comptes de liaison				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	497 064		497 064	463 097
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	84 709		84 709	228 768
Charges constatées d'avance	11 234		11 234	11 234
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	1 642 431		1 642 431	1 400 713
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	2 235 437		2 235 437	2 103 813
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	2 257 592	7 116	2 250 476	2 122 015

CAFEX
Commissaire aux Comptes

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	125 348	125 348
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	737 417	613 758
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	186 051	123 659
Situation nette	1 048 816	862 765
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	15 024	18 186
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	1 063 839	880 951
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	641 218	686 669
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III	641 218	686 669
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	151 758	131 109
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS IV	151 758	131 109
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	91 025	154 204
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	5 340	5 410
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	297 295	263 672
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	393 660	423 286
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	2 250 476	2 122 015

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Vente de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	243 573	208 216
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	654 011	687 470
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		11 955
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	670 681	681 681
Autres produits	926	45
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	1 569 191	1 589 366
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	707 626	743 188
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissement et dépréciations	3 163	3 163
Dotations aux provisions	20 649	
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés	641 218	686 669
Autres charges	27 395	52 981
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	1 400 052	1 486 001
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	169 139	103 365
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	22 252	22 542
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	22 252	22 542

CAFEX
Commissaire aux Comptes

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	22 252	22 542
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	191 391	125 906
Produits exceptionnels V		3 163
Charges exceptionnelles VI		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		3 163
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII	5 340	5 410
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 591 443	1 615 070
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	1 405 392	1 491 411
EXCÉDENT OU DÉFICIT	186 051	123 659
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	6 653	6 261
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	6 653	6 261
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	6 653	6 261
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	6 653	6 261

CAFEX
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 2 250 476 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 186 051 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Objet social :

L'association 7TB est référente sur le champ de l'ingénierie de l'innovation en région. Elle a pour objet le développement économique par l'innovation au service de la Bretagne et des territoires qui la composent.

Nature et périmètre des activités :

L'association 7TB apporte un appui à la création et au développement d'entreprise innovantes, notamment par l'incubation de porteurs de projets qu'ils soient issus du secteur privé et industriel ou qu'ils soient issus ou en lien avec la recherche publique.

L'association représente l'ensemble de ses membres dans toutes les institutions régionales ou internationales des lorsque les thèmes abordés concernent la totalité de ses membres.

L'association partage une stratégie et une vision commune du développement économique par l'innovation

L'association coordonne les actions de ses membres et participe à leur visibilité.

L'association peut gérer tout projet, quel que soit sa nature pour le compte de ses membres.

Moyens mis en œuvre :

L'association ne dispose d'aucun moyen autre que ceux de ses membres. L'association 7TB peut sur décisions de ses membres être gestionnaire de moyens financiers. Son assemblée générale devra alors délibérer sur toute mesure à mettre en œuvre pour la bonne gestion de ses moyens financiers et en rendre compte à ses membres.

CAFEX
Commissaire aux Comptes

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 2 250 476 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 186 051 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général (issu du règlement ANC N° 2014-03 modifié par le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modification du plan comptable général) et du règlement ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non .

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Faits caractéristiques

Néant.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant.

Changements comptables

CAFEX
Commissaire aux Comptes

Changement de méthode lié à l'application de la nouvelle réglementation comptable.

Cet exercice constitue le premier exercice d'application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modification du plan comptable général (règlement ANC N° 2014-03).

Les principaux changements opérés sont les suivants :

Changements de comptabilisation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- En terme de résultat exceptionnel :

- Les opérations de cessions/sorties d'immobilisations figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation (ou dans le résultat financier s'il s'agit d'immobilisations financières) ;
- Les quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation ;
- Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs (les autres événements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation).

- Suppression des transferts de charges dans le résultat d'exploitation et le résultat financier :

A adapter en décrivant les modifications éventuelles sur les rubriques suivantes :

- Les refacturations diverses figurent désormais dans les rubriques de produits par nature ;
- Les remboursements reçus des organismes sociaux en cas d'arrêt maladie, de congés de parentalité ou d'accident du travail figurent en compensation de charges de personnel.

Changement de présentation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- Présentation du compte de résultat :

- Le résultat exceptionnel est synthétisé sur 2 lignes « charges et produits exceptionnels » dans le compte de résultat ;
- Les transferts de charges N-1 ont été regroupés dans la colonne N-1 sur la ligne « reprise sur amortissements, dépréciations et provisions » .

- Présentation du bilan :

- Les frais d'établissement sont présentés dans un total séparé de l'actif (et non dans le total des immobilisations) ;
- Les charges constatées d'avance sont totalisées dans les créances ;
- Les avances et acomptes sont regroupés dans les immobilisations en cours (corporelles ou incorporelles).

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- Développement logiciels 3 à 10 ans,
- Agencements et aménagements 10 à 20 ans,
- Mobilier de bureau et informatique 5 à 10 ans,
- Mobilier 5 à 10 ans.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Ventilation des subventions par financeur

Région Bretagne - Financement des projets d'incubation - pour 439 848 €.

MENESR - Aide à la recherche, au développement et à l'innovation - pour 211 000 €.

Fonds dédiés et reportés

CAFEX
Commissaire aux Comptes

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 641 218 euros.

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 560 heures. La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 11,88 €/heure correspond à un montant de 6 652,80 euros.

Avances remboursables

Depuis l'exercice 2018, les avances remboursables ont été facturées aux entreprises qui ont été créées et qui sont sorties du dispositif.

Ces avances représentent un montant global de 397 K€ sur l'année 2025.

Une provision pour risque a été constituée sur ces créances face au risque d'impayé des structures ayant moins de 3 ans d'existence. La provision a été calculée selon la méthode suivante :

- 10 % sur le capital en année 1 ;
- 20 % sur le capital en année 2 ;
- 30 % sur le capital en année 3.

Pour les créances de 2020 à 2024, les provisions relatives à chaque année ont été ajustées en fonction des douteux constatés au 31/12/2025.

Au 31/12/2025, la provision totale est de 152 K€

CAFEX
Commissaire aux Comptes

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	22 140			22 140
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	22 140			22 140
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	15			15
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	15			15
TOTAL GÉNÉRAL	22 155			22 155

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles						
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL						

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements		Sorties		
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles						
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL						

Commentaires : néant

CAFEX
Commissaire aux Comptes

Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	3 954	3 163		7 116
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 954	3 163		7 116
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	3 954	3 163		7 116

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles	3 163				
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	3 163				

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL				

Commentaires : néant

CAFEX
Commissaire aux Comptes

Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	497 064	497 064	
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	84 709	84 709	
Charges constatées d'avance	11 234	11 234	
TOTAL	593 007	593 007	

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	91 025	91 025		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices	5 340	5 340		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	297 295	297 295		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	393 660	393 660		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Commentaires : néant

CAFEX
Commissaire aux Comptes

Variation des fonds propres 431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	125 348				125 348
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	613 758	123 659			737 417
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	123 659	-123 659	186 051		186 051
Situation nette	862 765		186 051		1 048 816
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	18 186			3 163	15 024
Provisions réglementées					
TOTAL	880 951		186 051	3 163	1 063 839

Commentaires : néant

CAFEX
Commissaire aux Comptes

Variation des fonds dédiés - Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
MENESR	476 538	108 741	61 475			523 804	
REGION BRETAGNE	98 625		48 986			49 639	
BPI	33 600		33 600				
EDIH	77 906		10 221			67 685	
TOTAL	686 669	108 741	154 282			641 128	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif

(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts



Etat des provisions

Nature des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la clôture de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions réglementées pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					
Provisions pour risques					
Provisions pour :					
- Litiges					
- Garanties données aux usagers					
- Amendes et pénalités					
- Pertes de change					
- Pertes sur contrats					
Autres provisions pour risques	131 109	20 649			151 758
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES	131 109	20 649			151 758
Provisions pour charges					
Provisions pour :					
- Pensions et obligations similaires					
- Restructurations					
- Impôts					
- Renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
- Gros entretien ou grandes révisions					
- Remise en état					
- Legs ou donations					
Autres provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES					
TOTAL DES PROVISIONS	131 109	20 649			151 758

Commentaires : néant

CAFEX
Commissaire aux Comptes

Contributions volontaires en nature

Répartition par nature de charge	31/12/2025	31/12/2024
	Débit	Débit
860 - Secours en nature (alimentaire, vestimentaires,...)		
TOTAL		
861 - Mise a disposition gratuite de biens (locaux, matériel,...)		
TOTAL		
862 - Prestation		
TOTAL		
864 - Personnel bénévole		
Personnel bénévole	6 653	6 261
TOTAL	6 653	6 261
TOTAL GENERAL	6 653	6 261

Répartition par nature de ressources	31/12/2025	31/12/2024
	Crédit	Crédit
870 - Dons en nature		
TOTAL		
871 - Prestation en nature		
TOTAL		
875 - Bénévolat		
Personnel bénévole	6 653	6 261
TOTAL	6 653	6 261
TOTAL GENERAL	6 653	6 261



Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 188	64 740
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	39 188	64 740

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	99 812	54 882
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	80 000	227 281
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	179 812	282 163

Commentaires : néant

CAFEX
Commissaire aux Comptes

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 188	64 740
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
TOTAL	39 188	64 740
Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	99 812	54 882
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	80 000	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Instruments de trésorerie		
TOTAL	179 812	54 882

Commentaires : néant

CAFEX
Commissaire aux Comptes

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation		
Produits : - Financiers		
- Exceptionnels		
TOTAL		
Charges constatées d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation	11 234	11 234
Charges : - Financières		
- Exceptionnelles		
TOTAL		
	11 234	11 234

Commentaires : néant

CAFEX
Commissaire aux Comptes

Bilan Actif N-1

(version arrêtée et publiée)

Bilan Actif		Au 31/12/2024
Actif immobilisé		
Immobilisations incorporelles		
Frais d'établissement		
Frais de recherche et de développement		
Donations temporaires d'usufruit		
Concessions, brevets et droits similaires		18 186
Autres immobilisations incorporelles		
Immobilisations incorporelles en cours		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Terrains		
Constructions		
Installations techniques, matériel et outillages industriels		
Autres immobilisations corporelles		
Immobilisations corporelles en cours		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Immobilisations financières		
Participations et créances rattachées		
Autres titres immobilisés		15
Prêts		
Autres immobilisations financières		
	TOTAL I	18 201
Comptes de liaison	II	
Actif circulant		
Stocks et encours		
Créances		
Créances clients, usagers et comptes rattachés		463 097
Créances reçues par legs ou donations		
Autres		228 768
Valeurs mobilières de placement		
Instruments de trésorerie		
Disponibilités		1 400 713
Charges constatées d'avance		11 234
	TOTAL III	2 103 813
Frais d'émission des emprunts	IV	
Primes de remboursement des obligations	V	
Écarts de conversion actif	VI	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	2 122 015

CAFEX
Commissaire aux Comptes

Bilan Passif N-1

(version arrêtée et publiée)

Bilan Passif		31/12/2024
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		125 348
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		613 758
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice		123 659
	Situation nette	862 765
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		18 186
Provisions réglementées		
	TOTAL I	880 951
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		686 669
	TOTAL III	686 669
Provisions		
Provisions pour risques		131 109
Provisions pour charges		
	TOTAL IV	131 109
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		154 204
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		5 410
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		263 672
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
	TOTAL V	423 286
Écarts de conversion passif	VI	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	2 122 015

CAFEX
Commissaire aux Comptes

Compte de résultat N-1

(version arrêtée et publiée)

Compte de résultat	31/12/2024
Produits d'exploitation	
Cotisations	
Ventes de biens et services	
Ventes de biens	
- dont ventes de dons en nature	
Ventes de prestations de services	208 216
- dont parrainages	
Produits de tiers financeurs	
Concours publics et subventions d'exploitation	687 470
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	
Ressources liées à la générosité du public	
Dons manuels	
Mécénats	
Legs, donations et assurances-vie	
Contributions financières	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	11 955
Utilisations des fonds dédiés	681 681
Autres produits	45
TOTAL I	1 589 366
Charges d'exploitation	
Achats de marchandises	
Variation de stocks	
Autres achats et charges externes	743 188
Aides financières	
Impôts, taxes et versements assimilés	
Salaires et traitements	
Charges sociales	
Dotations aux amortissements et dépréciations	3 163
Dotations aux provisions	
Reports en fonds dédiés	686 669
Autres charges	52 981
TOTAL II	1 486 001
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	103 365
Produits financiers	
Produits financiers de participation	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	
Autres intérêts et produits assimilés	22 542
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
TOTAL III	22 542
Charges financières	
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	
Intérêts et charges assimilées	
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
TOTAL IV	
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	22 542
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	125 906

CAFEX
Commissaire aux Comptes

Compte de résultat N-1 (Suite)

(version arrêtée et publiée)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2024
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	3 163
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	
TOTAL V	3 163
Charges exceptionnelles	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	
TOTAL VI	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	3 163
Participation des salariés aux résultats	VII
Impôts sur les bénéfices	VIII
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 615 070
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 491 411
EXCÉDENT OU DÉFICIT	123 659
Contributions volontaires en nature	
Dons en nature	
Prestations en nature	
Bénévolat	6 261
TOTAL	6 261
Charges des contributions volontaires en nature	
Secours en nature	
Mise à disposition gratuite de biens	
Prestations en nature	
Personnel bénévole	6 261
TOTAL	6 261

CAFEX
Commissaire aux Comptes